



www.viragehumain.fr

DETECTEUR DE MENSONGES... C'EST CELUI QUI DIT QUI L'EST !!!

Les dirigeants de la Sécurité Sociale s'inspirent d'une série américaine pour demander à son organisme de formation, l'institut 4.10, de lancer un appel d'offres pour une formation à la détection des mensonges.

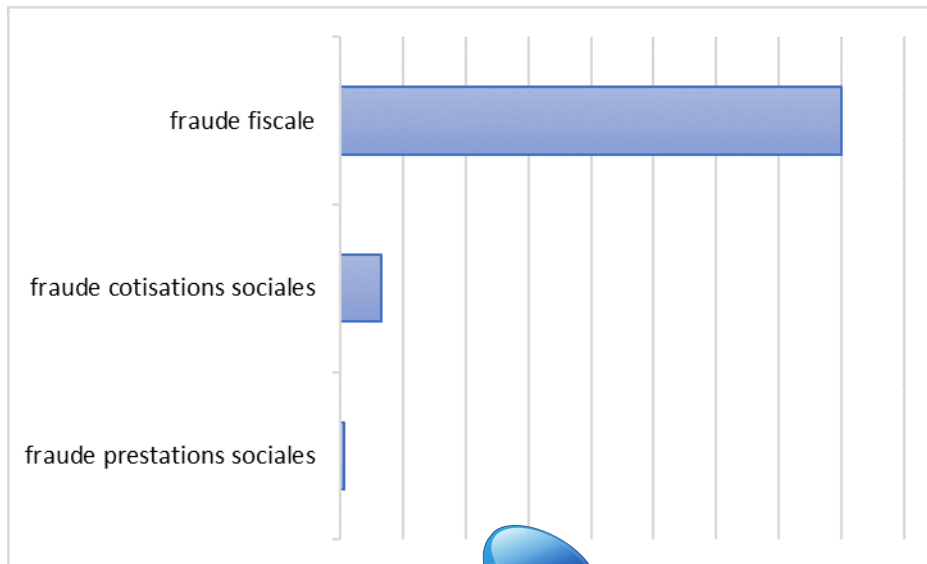
Selon une source journalistique (Le Parisien du 27 juillet 2019), ce serait 749.999 € HT qui pourraient être débloqués pour former les salariés des CPAM, des CAF et des CARSAT par groupe de 8 à 12 personnes sur des sessions de 2 ou 3 jours.

Les salariés de la Sécurité Sociale deviendraient donc des apprentis sorciers pour détecter les menteurs... Mais de quelles mensonges parlons-nous ? Celui aux prestations sociales ou celui aux cotisations sociales, car parmi les organismes concernés, point d'URSSAF ...

Est-ce vraiment de ça dont les salariés de la Sécu, ont besoin ?

Combien représente une formation pour permettre aux salariés d'intégrer les changements de législation permanents et de communiquer en temps et en heure, les bonnes informations aux demandeurs et bénéficiaires de prestations sociales ?

- ❖ A combien se chiffrent les fraudes aux prestations en nature des établissements de santé ?
- ❖ A combien se chiffrent les fraudes aux cotisations sociales des employeurs ?
- ❖ A combien se chiffrent le nombre de bénéficiaires de prestations sociales « fraudeurs » au regard du nombre d'employeurs pratiquant le travail dissimulé et la fraude au travail détaché ?



PENDANT CE TEMPS...

Les directions des organismes de Sécurité Sociale, suppriment des permanences d'accueil.

Elles mettent en place des permanences téléphoniques qui font que les assurés, les allocataires, n'ont jamais le même interlocuteur au bout du fil et certainement pas celui qui a traité leur dossier.

#secuideeneuve
#croizatisback

2 POIDS 2 MESURES...

La fraude aux prestations sociales représentait en 2017, 587 millions d'euros et concernait 0,3% des bénéficiaires.

La fraude aux cotisations sociales quant à elle, est estimée entre 5,2 et 6,5 milliards d'euros **soit 11 fois plus !**

source : Délégation nationale à la lutte contre la fraude

Pour comparaison, la fraude fiscale elle, représente entre 60 et 80 milliards par an, soit 136 fois plus !

George SEGUY : «Il ne suffit pas de s'indigner, il faut s'engager !»

D'un côté, les dirigeants de la Sécurité Sociale sont prêts à déployer des millions d'euros pour faire la chasse aux sorcières bénéficiaires de prestations sociales, de l'autre, ils laissent courir des employeurs qui font travailler des salariés non déclarés, ceux qui ne règlent pas les cotisations sociales.

La Sécu cherche des centimes et de l'autre, elle laisse s'envoler des millions d'euros.

